franchirent cette limite et narguèrent ensuite les gardes, en leur disant « que, se trouvant alors sur Bondues, les gardes de Roncq n'avaient plus rien à leur dire. » Et ils continuèrent à s'époumonner à crier « Vive la Sociale ».

EMBARRAS DE LA VOIE PUBLIQUE. — Cette affaire avait été appelée il y a quinze jours : nous avons dit que M. Cantagrel, ingénieur de la Compagnie des Tramways, avait été l'objet d'une contravention. Aujourd'hui, il est *établi que toute la responsabilité doit retomber sur le* sous-traitant, à qui on reproche non-seulement l'embarras de la voie publique, mais encore le défaut d'éclairage d'un tas de matériaux. Il explique que depuis le commencement des travaux, il a dû acheter quelque chose comme 450 lanternes : Chaque matin il avait à constater la disparition de quelques unes; d'autres étaient brisées, et le reste, souvent, était rempli de sable par les rôdeurs nocturnes. Le Tribunal, usant avec raison d'indulgence, ne prononce qu'une amende de 1 fr., le minimum.

Les affaires de violences étaient fort nombreuses. Il a été appliqué 7 peines d'emprisonnement.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre Hippodrome. — *Représentation de « Guillaume Tell »*, opéra en quatre actes de Rossini.

Ce chef-d'œuvre du cygne de Pesaro date de l'époque féconde que nous avons déjà signalée à propos de *La Juive*. Il fut représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, plus tard l'Opéra, le 3 août 1829. Son apparition déconcerta un peu le public qui n'était pas encore habitué aux procédés grandioses qui y étaient employés; mais les connaisseurs l'accueillirent comme un chef-d'œuvre de grande envolée, et leur jugement ne tarda pas à être ratifié par la faveur de ce public qui n'en avait pas tout d'abord compris la géniale *conception*.

A propos du libretto, nous devons constater que le plan en a été bien conçu et développé dans une forme à peu près irréprochable pour les auteurs, MM. Jouy et Hip Bis. Deux réserves néanmoins s'imposent : il est d'abord trop étendu, ce défaut nécessita dès le début la suppression de plusieurs scènes non indispensables à la marche de l'action. En second lieu, il contient dans la prière d'Hedwige et de Jemmy une inexactitude choquante, une hérésie même, dans ces paroles : *Vierge que les chrétiens adorent*; nous ne comprenons pas que depuis si longtemps que ce fait a été signalé, les éditeurs n'aient pas remplacé le mot *adorent* par *honorent* qui serait orthodoxe, sans rien changer à la prosodie du vers.

Quant à la partition, un seul mot la résume : elle est en tous points admirable. Rossini y a déployé merveilleusement la grâce italienne, la science allemande et la clarté française. Il y a de plus imprimé le sceau du génie animé de la plus haute inspiration. Tout serait à signaler dans cette œuvre magistrale.

Pour nous borner nous mentionnerons l'ouverture qui est prise isolément, un vrai chef d'œuvre. Rossini avait une prédilection pour cette ouverture comme le prouve le fait suivant qui nous a été rapporté par un témoin. Notre ami, M. Lavastre aîné, auquel l'Opéra doit un grand nombre de ses décors de la fin de l'Empire et des premières années de la République.

L'orchestre de l'opéra, désirant fêter un anniversaire de l'illustre musicien, fit appel aux plus grands artistes parisiens et donna au sympathique compositeur une audition splendide de son ouverture de *Guillaume Tell*. Rossini l'écouta avec ravissement et son émotion fut telle qu'on le vit pleurer comme un enfant. C'était, nous disait M. Lavastre, un spectacle inoubliable.

Réserve faite au sujet des chœurs qui étaient insuffisants, sauf toutefois dans le finale du deuxième acte, la représentation de jeudi a été excellente.

M. Carroul, qu'un enrouement gênait surtout dans les notes basses, n'en a pas moins été un brillant Guillaume-Tell, débordant d'enthousiasme patriotique et d'entrain artistique.

M. Ch. Gauthier était entièrement dans son élément avec le rôle d'Arnold qui convient parfaitement à sa voix et dans lequel il s'est taillé un brillant succès.

M. Hourdin a, de son côté, admirablement rendu le personnage de Walter. Ces trois artistes ont tenu, d'une façon remarquable, le public en haleine pendant leur superbe trio du deuxième acte dont la fin a été accueillie par une triple salve d'applaudissements.

Mme Leroux-Burel et Mlle Villa ont été parfaites, comme chant et comme action dans leur rôle respectif de Mathilde et d'Hedwige, comme aussi Mlle Lamoureux, dans celui de Jemmy.

M. Forgeur étant indisposé, M. Martini nous a fait l'agréable surprise de le faire remplacer par M. Paul Gauthier qui a chanté d'une façon charmante sa gracieuse barcarolle : *Accours dans ma nacelle*.

Les autres rôles secondaires ont tous été aussi très convenablement tenus.

Les plus légitimes sont dus également à l'orchestre qui possédait parfaitement sa partition et l'a rendu avec une remarque sûreté. Son exécution de l'ouverture a été chaleureusement applaudie : c'était justice, l'allegro final a été surtout enlevé avec beaucoup d'entrain et d'ensemble.

Roubaix. — Une grande soirée vocale est organisée par la *Lyre ouvrière* au profit des sociétaires sous les drapeaux à l'estaminet « A la Basse Hôtel », chez Louis Belmère, rue Choiseul, 37, fort Mulliez, pour le dimanche 26 janvier 1896, à 7 heures. Brillante tombola

Roubaix. — La *Cœcilia roubaisienne* a offert, lundi soir, dans la salle des fêtes de M. Oscar Lefebvre, sous la direction de M. P. Laureyns, un brillant concert à ses membres honoraires. Trois chœurs : le *Courageux*, la *Fête des Pampres* et le *Tyrol*, ont été parfaitement enlevés.

MM A. Liégeois, ténor, R. de Bœve, baryton, Couthier, flûtiste, Fauqueux, pistoniste, et J. Monnier, l'excellent comique de genre des *Meli-Melo*, ont tour à tour tenu la nombreuse assistance sous le charme. C'est M. P. Laureyns qui, avec le talent qu'on lui connait, a tenu le piano. Une scène comique : Une réception à Bigny-les-Ventouses, a clôturé cette agréable fête de famille.

— *Le concert de la Cécilienne*. — La salle était comble, dimanche soir, chez Mme veuve Philémon, pour le premier concert de la philharmonique la Cécilienne.

Cete nouvelle société, sous la direction de M. J. Toutain, a exécuté deux fantaisies de la composition de son directeur : l'*Oasis* et *Sous l'Ormeau*. On a vivement applaudi MM. P. Pollet, baryton, Davroust, ténor soprano Vanpoucke, monologuiste, Duprest et L. Fœlix, chanteurs comiques. Le piano était irréprochablement tenu par M. Mestdagh. Après le concert, a eu lieu un bal de famille.

Les débuts de la Cécilienne sont de bon augure, pour l'avenir.

— *Le Cercle dramatique « Myosotis »*, qui offrait, dimanche, un concert-spectacle dans la salle des fêtes du *Café Pandore*, a obtenu un franc et mérité succes. Une comédie en un acte, l'*Homme n'est pas parfait*, a servi de lever de rideau ; puis un drame en trois actes, *La Rupture*, a été ensuite interprété à la satisfaction de tous. Une mention spéciale à MM. Goethals, Ponthieu Dedalle, Dutrieux, et à Mlle Céline. La soirée s'est terminée par une pantomime excentrique.

— *Le Concert* qui a été donné dimanche chez M. Lepage, Grand'Rue, a parfaitement réussi, On y a notamment applaudi MM. Debril et Lepage, et Mlle Marguerite dans le *Petit Postillon*. Tous les interprètes ont d'ailleurs été à la hauteur de leur tâche.

Concert spectacle par le « Club des Intimes. » — La salle des fêtes de Mme Philémon était trop petite mercredi soir, pour la magnifique soirée que le « Club des Intimes » offrait à ses membres honoraires.

La section musicale a bien interprété les morceaux d'ouverture. MM Boulanger, Vande Meirsche, Vancrutzen, A. Dhane et P. Devos, ont recueilli tour à tour les applaudissements.

Les hommes caoutchouc et la famille « Pastopp » les acrobates plus désopilants les uns que les autres ont amusé les spectateurs. Un bal animé a clôturé cette charmante soirée.

Croix. — *Une tombola*. — Dimanche a eu lieu à l'estaminet du *Petit Riche*, (allumette), la concert au profit des soldats de Croix ayant fait partie de l'Expédition de Madagascar.

Cette soirée a été des plus brillantes et la commission adresse à tous, musiciens et chanteurs, ses meilleurs remerciements ainsi qu'aux personnes généreuses qui ont contribué par leurs dons au succès de la tombola.

La soirée s'est terminée par le tirage de la Tombola dont voici les numéros gagnants :

4159, 5097, 4687, 1128, 2309, 1483, 2335, 1366, 5694, 340, 3903, 2969, 820, 4036, 526, 390, 490, 1670, 2052, 455, 355, 755, 3300, 3177, 3352, 2852, 5565, 3513, 5491, 34, 2015, 4099, 1717, 2895, 778, 5411, 2842, 5245, 5071, 132, 2518, 5090, 2364, 5914, 6925, 5331, 126, 2559, 1841, 37 8, 718, 2770, 274, 3652, 2734, 1424, 1292, 2307, 3202, 48 3, 4072, 5356, 2228, 3910, 1764, 2355, 1889, 1730, 3473, 1005, 2740, 614, 1827, 3511, 3507, 3306, 822, 4978, 948, 1026, 3585, 4649, 800, 1463, 2844, 1935, 5962, 1224, 1770, 1655, 2496.

Les lots non réclamés au 5 janvier 1896 inclus seront acquis au profit de l'œuvre.

Wasquehal. — *Le concert de la Fanfare de Wasquehal*. — Dans le compte-rendu du concert de la Fanfare de Wasquehal nous avons dit que la section lyrique et dramatique de cette société donnait le dimanche 2 février la même soirée au profit des pauvres. C'est le dimanche 29 courant qu'aura lieu cette soirée.

Wasquehal. — *Un concert au profit des pauvres*. — La chorale les *Amis Réunis*, organise pour le dimanche 2 février prochain, un grand concert au profit des pauvres, dans la salle des fêtes de la société café Dillies Mescart.

Tourcoing. — *Société St-Joseph*. — Très intéressante a été la soirée donnée, mercredi, à la société de St-Joseph. Sans parler de M. Jules Watteau qui a obtenu son succès habituel, et dont l'éloge n'est certes plus à faire ici, nous devons mentionner spécialement l'interprétation d'un drame en un acte *Pour le Drapeau* qui a pour auteur l'un de nos concitoyens M. Hubert Immers. Le librettiste s'est attaché à glorifier l'héroïsme d'un enfant de l'héroïque Alsace, pendant l'année terrible et à honorer le culte sacré du drapeau. Son drame bien conçu, est inspiré d'un souffle ardent de potriotisme : il laisse une excellente impression.

D'un autre genre, la comédie de M. Varin, *Le docteur Chiendent* a mis la salle en gaîté.

Ces deux pièces ont été rendues avec goût, et il faut en féliciter les principaux interprètes, MM. Hubert Immers, Vandeveren, Henri Parent et Michel Plateau.

L'affluence des spectateurs était telle que la salle s'est trouvée trop petite et il a fallu refuser des places. La commission admidistrative a en conséquence, décidé qu'une seconde audition de ces pièces aura lieu lundi prochain 30 courant à sept heures.

Patronage de la Croix-Rouge. — Une séance aura lieu dimanche prochain au Patronage de la Croix-Rouge. Elle comprendra surtout l'interprétation d'un drame chrétien historique en trois actes *Saint-Tarasius*.

Le programme est ainsi complété :

Avant le lever du rideau : Fantaisie pour saxophone soprano, par M. L. Langrand (*); L'marchand d'os, par M. Cappelle. — Premier entr'acte : Fantaisie pour clarinette, par M. J. Thiry (*); Quans que t'as des punaises, par l'auteur M. Capelle. — Deuxième entr'acte : Air varié pour clarinette, par M. J. Thiry (*); Les Timides, par M. Cappelle; Air varié (ou fantaisie), pour cornet à piston, par M F. Dutoo (*); En province, par M. Cappelle. — Le piano sera tenu par M Carlos Desurmont.

Tourcoing. — *Le concert des Mandolinistes*. — Voici le programme du concert qui aura lieu le samedi prochain 28 courant à 8 h. 1/2 dans la salle des fêtes de la place Leverrier :

Première partie : 1. A Marche du Riding Club, X...; B Berceuse de Jocelyn, Benj. Godard; C Viva Jerez, valse, Jaime Jou, par les Mandolinistes Tourquennois. — 2. A Les Voyages, monologue, Grenet-Dancourt; B Dialogue nocturne, Villemer, par M. Léon Berton. — 3. Fantaisie sur les Huguenots, Servais, par M. Ed. Jacobs. — 4. A Le Soulier Rose, Jacques Normand; B Mon portrait, X...., par Mlle Marg. Duriez. — 5. Air de Mireille, Gounod, par Mlle Minssart. — 6. A Le Cygne, Saint-Saëns; B Tarentelle, Popper, par M. Ed. Jacobs. — 7 Duo des Bonnes de chez Duval, de Serpette, par Mlle Duriez et M. Berton.

Deuxième partie : 1. A Boléro, P. Laigre ; B Sélection sur Mireille, par les Mandolinistes Tourquennois, Gounod. — 2. A Pavane, Delormel; B Laissez-moi rire, chantées par Mlle Duriez Heidelberger. — 3. A Nocturne en Ré B. Popper ; B Contemplation, Paul Stupuy; C Jet d'eau, Davidoff, par M. Ed. Jacobs. — 4. A Patte en l'air, Feydeau; B Un cauchemar, par l'auteur, M. Léon Berton. — 5. A Elégie, Massenet; B Boléro de la Chanteuse voilée, V. Massé, par Mlle Marg. Minssart. — 6. « Divorce et Dynamite », comédie en un acte, de M. F. Galipeaux : Monsieur, M. Léon Berton; Madame, Mlle Marg. Duriez. — Piano à queue de la maison Gaveau. Pianiste-accompagnateur, M. Paul Stupuy.

Pecq. — *Un concert*. — Le concrt annuel de la Fanfare communale aura lieu le 12 janvier 1896.

Le programme de ce concert ne le cède en rien à ceux des précédentes auditions.

On entendra cette année Mme Denefve-Van Daele, contralto, premier prix de chant au Conservatoire royal de Bruxelles et Grand-Prix de S. M. la Reine; M. Piton, ténor-solo de l'Octuor vocal Belge; M. A. Quinet, bugle-solo de la musique particulière du Roi; M. Gruslin, piston-solo du Cercle instrumental de Bruxelles; M. S. D..., chanteur comique, et enfin l'organisateur de la fête, le pianiste-compositeur Félix Pardon.

LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE

A Roubaix

L'Union des Travailleurs. — La société chorale l'*Union des Travailleurs*, vient de fêter la Sainte-Cécile, en son local, place de la Liberté, au café Louis Foelix. Un banquet des plus animés, auquel assistait un soldat rapatrié de Madagascar, M. Louis Foelix, a réuni tous les sociétaires. Un concert improvisé a clôturé la fête.

A Wattrelos

Le Ralliement des Trompettes célèbrera dimanche sa fête de Sainte-Cécile. Elle exécutera à la messe d'onze heures et demie : 1° Un allegro militaire; 2° Les Pompiers, air varié; 3° Andante; 4° Fantaisie sur Aida, de M. Victor Messien, chef de la société.

Le banquet aura lieu le soir, à six heures, au siège social, chez M. Moïse Marissal, estaminet de la Brasserie Saint-Eloi, Vieille Place.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La distribution des courriers

Roubaix, le 26 décembre 1895.

Monsieur le Directeur gérant
du *Journal de Roubaix*.

Nous avons recours à votre aimable obligeance et venons vous prier de faire paraître dans les colonnes de votre journal, la lettre adressée ce jour à Monsieur le Receveur directeur des postes et télégraphes de Roubaix, dont vous trouverez ci-dessous le libellé :

« Monsieur le Receveur, Directeur des Postes et des Télégraphes, à Roubaix.

» Monsieur le Receveur,

» Cette époque de l'année nous rappelle les inconvenients des années passées, dans la distribution des courriers, avec retard par suite de l'encombrement provoqué par l'amoncellement des cartes à distribuer. Plusieurs de nos confrères m'ont demandé d'intervenir près de vous, à titre de secrétaire du syndicat des négociants en tissus, et de vous prier de vouloir bien organiser le service pour que nos lettres soient distribuées sans retard ; vous remettriez ensuite, à votre aise, les cartes circulaires ou autres papiers moins pressés.

» Je crois être l'interprète de tout le commerce, en insistant sur ce point et je vous serais personnellement reconnaissant, si vous pouviez nous donner satisfaction.

» Recevez, Monsieur le receveur l'assurance de mes sentiments les plus distingués. » O. LEBURQUE. »

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du lundi 23 décembre 1895

Le conseil municipal de Wattrelos s'est réuni lundi soir, à la Mairie, sous la présidence M. Pollet, maire.

La séance est ouverte à 6 heures 25. Il est procédé à l'appel nominal. Sont présents : MM. Pollet Henri, maire, Leuridan, adjoint; Therin-Carette, Delreux J.-B., Delamaladry Louis, Spriet-Dassonville, Hazebrouck Abel, Delneste Louis, Jubaru Emile, Hien-Dubois, Beuscart François, Dubus J.-B., Lecomte Florimond, Labbe Henri, Flipot-Doutreluigne, Flipot-Ansar, Vanhoutte Pierre, Duquesnoy Louis.

Absents : MM. Delmarre-Dupont, adjoint; Bonte, Wattrelos, Dubrulle, Dupont, Catteau, Beauvisage, Plouvier et Lepers.

M. Labbe, nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 novembre dernier qui est adopté sans observations.

ORDRE DU JOUR. — *Augmentation de l'effectif de la gendarmerie*. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet relativement au vœu du Conseil demandant l'augmentation de l'effectif de la gendarmerie.

Ce vœu a été communiqué au commandant de gendarmerie qui a répondu que c'était impossible et la demande du Conseil a été classée.

D'autre part, M. le Préfet invite le Conseil à créer de nouveaux agents.

M. le Maire. — La Commission des finances, après avoir pris connaissance de cette lettre, a décidé la création de l'emploi d'un nouveau garde qui devra habiter le Sapin-Vert. Il sera créé plus tard une prison. Je demande donc de voter un crédit de 1400 francs : 1200 fr. pour le traitement du garde et 200 fr. pour la tenue.

M. Lecomte propose de remettre cette question au prochain conseil. — M. le Maire met la question aux voix; par 12 voix contre 6, le Conseil vote la création d'un nouveau garde et le crédit de 1,400 fr.

M. le Maire. — Il est bien entendu que le garde devra habiter le Sapin-Vert.

M. Lecomte réplique que cela n'a pas été dit par M. le Maire au moment du vote. Plusieurs membres : Cela a été dit avant ! — M. Lecomte. Alors vous mettez le garde en dehors de l'influence du commissaire ! ou bien si vous l'obligez à venir au rapport tous les jours, il lui faudra chaque fois une demi journée pour y venir.

M. le Maire. Il viendra deux fois par semaine.— M. Lecomte. Si le commissaire n'obligeait pas les gardes à venir deux fois par jour au rapport, il n'y aurait pas besoin d'augmenter la police.

La question est mise aux voix de nouveau; le Conseil par 14 voix contre 4, vote à nouveau la création d'un emploi de garde et le crédit nécessaire stipulant qu'il viendra deux fois par semaine au rapport.

Projet de règlement du cimetière. — M. le Maire. — Faut-il donner lecture du règlement du cimetière, la commission l'a examiné... — M. Lecomte. Ah ! oui, alors ! — M. le maire commence la lecture; plusieurs membres du Conseil quittent la salle des séances à l'article du règlement concernant le concierge-fossoyeur, M. Lecomte demande qu'on en fasse un agent municipal, comme à Roubaix; et à ce propos, M. Lecomte dit qu'un des conservateurs, sans préciser lequel, a été révoqué pour malversations.

M. le Maire ajoute qu'il est bien entendu qu'il sera défendu au concierge d'exercer quelque commerce que ce soit, dans la maison qu'il habitera au cimetière, le laissant libre d'en faire ailleurs, si cela lui plait.

Une discussion s'engage ensuite sur la question de savoir si les enterrements faits le matin avant 8 heures, ne pourraient être gratuits et si on laissera percevoir le concierge, comme par le passé, pour les travaux nécessaires à l'établissement des fosses. Plusieurs membres demandent qu'on laisse subsister les anciens usages.

La question est mise aux voix; *par 15 voix contre 3 le règlement est adopté tel qu'il est élaboré.*

Vente d'arbres au cimetière. — M le Maire demande l'autorisation de conclure un marché de gré à gré pour la vente de 53 arbres à l'ancien cimetière. Ces arbrss ne sonq pas estimés plus de 50 centimes chaque.

Monuments Pasteur à Lille et à Dôle. — Les demandes de souscription pour les monuments Pasteur à Lille et à Dôle sont renvoyées à l'examen de la commission des finances.

Vote de crédits supplémentaires. — Le Conseil approuve les crédits supplémentaires suivants : 600 francs pour la pension aliénés indigents ; 100 francs pour frais de recouvrements l'imposition et 200 francs pour indemnités aux réservistes ; au total 900 fr.

Indemnité de logement aux instituteurs. — Le Conseil vote ensuite les indemnités de logement accordées aux instituteurs par la loi du 20 juillet 1894.

D'après le nouveau décret, voici quelles seraient les indemnités afférentes aux écoles de Wattrelos :

Aucune distinction n'existe plus entre les titulaires et les stagiaires, l'indemnité serait de 140 à 175 francs pour les instituteurs non mariés de l'école des garçons du centre et de 140 a 175 francs, plus un quart, pour les instituteurs mariés. Il en est de même pour les écoles des filles du Centre, des garçons du Crétinier, des filles du Crétinier, ces quartiers ayant une population agglomérée suffisante.

A la Baillerie, la population agglomérée n'atteignant que 1653 habitants, l'indemnité ne serait que de 100 à 150 fr.

Quant aux deux écoles du Touquet, à l'école des filles de Beaulieu, et à l'école des garçons du Plouys, ces quartiers n'étant pas agglomérés, l'indemnité tomberait de 75 à 125 fr., en y ajoutant, bien entendu, un quart supplémentaire pour les maîtres mariés.

Le conseil se prononce en faveur du maximum pour tous les instituteurs.

Voici donc la composition nouvelle du tableau des indemnités de logement qui sera appliqué à partir du 1er janvier 1896. (Nous mettons entre parenthèses les indemnités que l'ancienne loi leur accordait).

Ecole des garçons du Centre, MM. Poquet (175) 218 fr. 75, soit 175 fr. plus un quart, M. Poquet étant marié; Nigeon (140) 175, Dubrulle (140) 175.

Ecole des filles du centre : Mmes Poquet (175), 218 fr. 75 Lovy (140), 218 fr. 75; Mlle Duregne (140), 175. — Ecole des garçons du Crétinier : MM. Lovy (175), 218 fr. 75; Beauvois, (175), 218 fr. 75; Verdeghem, id. — Ecole des filles du Crétinier : Mlle Delemar-Ducroquet (140), 218 fr. 75. — Ecole des garçons de la Baillerie : MM. Sornin (120), 150; Gaultier, id. — Ecole des garçons du Touquet, M. Chodin (100), 125. — Ecole des filles du Touquet : Mlle Werquin (100), 125. — Ecole des filles de Beaulieu : Mme Blavier (100), 156 fr. 25. — Ecole des garçons du Plouys : M. Lemoine (100), 125 fr.

Emploi d'un reliquat de 4.458 fr. 68. — Diverses propositions sont faites par les membres du Conseil pour l'emploi du reliquat d'une somme de 4.458 fr. 68 c. provenant de la rectification au chemin de grande communication n° 9

M. Flipot-Ansar demande l'élargissement de la rue de Tourcoing.

L. Lecomte appuie cette proposition. D'autres conseillers demandent le prolongement de la rue de l'Eglise, le pavage de la rue de Roubaix. La question est renvoyée à l'examen des commissions des finances et des travaux.

Réparation de la bascule publique. — Un crédit de 280 fr. est voté pour les réparations nécessaires au tablier de la bascule publique.

Droits de place. — M. le Maire. J'ai passé par inadvertance une question à l'ordre du jour; le concessionnaire des droits de place demande une indemnité pour les pertes qu'il a subies en intentant des procès aux marchands qui n'ont pas voulu acquitter les droits de place. — M. Delreux propose de lui allouer une somme de cent francs. — M. Hien dit que c'est jeter l'argent par la fenêtre et qu'il faudra, dans ce cas, accorder des indemnités à tous les soumissionnaires qui viendront, chiffres à l'appui, prouver qu'ils ont éprouvé des pertes

La somme de cent francs est votée par dix voix sur 18 votants.

M. le Maire demande au Conseil de l'autoriser à placer aux incurables un enfant aveugle et muet, âgé de 6 mois, dont les parents habitent rue des Fleurs.

M. le Maire prie le Conseil de donner son avis sur l'ouverture de l'église du Crétinier. — M. Leconte fait observer qu'il n'est pas nécessaire de décider cela aujourd'hui.

La séance est levée à 8 h. 45.

NORD

Revendications agricoles. — Comme nous l'avons déjà dit, M. l'abbé Lemire a déposé : 1° Une pétition de l'association agricole d'Oudezeele (30 signatures) demandant un droit d'entrée sur les lins étrangers, le vote de la loi du « cadenas », une règlementation pour le curage des becques et ruisseaux, et la répression des fraudes sur les beurres, pétition remarquablement motivée et qui prouve les progrès que l'association fait faire aux cultivateurs pour la défense de leurs droits.

2° Une pétition de l'association agricole de Boeschèpe (62 signatures).

Elle demande au Parlement le vote de plusieurs projets de loi à l'ordre du jour, tels que : Indemnité à accorder aux propriétaires d'animaux abstus pour tuberculose; réglementation de la question monétaire; indemnité pour plus-value donnée à la terre par le fermier sortant.

L'Association agricole de Bœschèpe insiste sur plusieurs questions fort intéressantes :

Relèvement des droits sur les houblons;

Police plus sévère à l'égard des étrangers qui infestent les frontières:

Suppression de la législation communale relative à la à la déclaration des récoltes et contrôle sur pied pour la douane uniquement de tous les produits agricoles compris dans le compte ouvert;

Assimilation des tarifs des lignes de Flandre et de Flandre occidentale à ceux du Nord.

Assimilation du taux d'assurance, pour les bâtiments ruraux, au taux d'assurance pour les bâtiments urbains.

Renforcement de la douane par l'adjonction d'une demi brigade.

Ces pétitions ont été rédigées dans les réunions tenues à l'occasion de la Saint-Eloi.

Les enfants en nourrice. — On annonce que pour assurer, au point de vue de l'inspection médicale dans nombre de départements, l'exécution de la loi sur la protection des enfants en bas-âge, la direction générale de l'hygiène publique vient d'inviter les préfets à procéder par voie de règlement unique qui recevra son application à partir du 1er janvier prochain.

Aux termes de ce réglement, tout enfant en nourrice sera visité mensuellement par le médecin-inspecteur jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de six mois.

Depuis l'âge de six mois révolus jusqu'à l'âge de deux ans, la visite obligatoire sera seulement trimestrielle.

Douai. — Le parquet de Douai a reçu de celui de Courtrai la nouvelle de l'arrestation du sieur J.-B. Beaucourt, qui avait vendu pour 325 fr. un cheval et une voiture appartenant à Mme Détrez, demeurant rue des Fripiers, à Douai. Cet individu était au service de cette dame, qui lui avait en outre confié des « émaillés » avec mission de les vendre; ces marchandises avaient disparu et le tout valait environ 1200 fr.

Beaucourt était accompagné d'un sieur D..., mais on ne sait pas encore si ce dernier était son domestique (creyant qu'il était le réel propriétaire du cheval, du véhicule et des émaillés) ou s'il est son complice.

Un drame au vitriol à Abscon. — Une jeune fille Marie Poulain, abandonnée par son ami, Louis Martinache, lui a jeté à la figure le contenu d'un bol de vitriol, qu'elle avait dissimulé sous ses vêtements. Martinache a été grièvement atteint et on craint pour sa vue.

Un violent incendie à Escaudain. — Un violent incendie a éclaté, mardi, vers une heure du soir, dans la brasserie de M. Laderrière, à Escaudain. La violence du feu était si grande qu'en un instant l'embrasement devint général et il ne fallut songer qu'à préserver les constructions voisines.

Les pompiers, commandés par leur capitaine M. Laderrière fils, furent admirables de dévouement. L'officier s'est tenu dans un grenier jusqu'à la dernière extrémité, jetant par la fenêtre les sacs de grain malté qui s'y trouvaient.

La cause du sinistre est inconnue. Les pertes très importantes, sont couvertes par une assurance.

La culture du tabac. — Une proposition de loi de M. Dansette. — M. Jules Dansette, député du Nord, a déposé sur sur le bureau de la Chambre une proposition de loi modifiant complètement le régime de la culture du tabac.

Les primes à la culture du lin et du chanvre. — M. Viger, ministre de l'agriculture, vient de décider que le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre sera fixé pour 1895 à 68 fr. par hectare.

La défense du littoral. — Une délégation des municipalités de Cherbourg, Dunkerque, Calais et Boulogne a été reçue tout récemment à Paris par le ministre de la marine et le ministre de la guerre.

Cette délégation était ainsi composée :

MM. Piten, ancien capitaine de frégate, premier adjoint au maire de Cherbourg ; Alfred Dumont, maire de Dunkerque ; Dewavrin, maire de Calais; docteur Aigre, maire de Boulogne. Elle était accompagnée de MM. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche ; Trystram, sénateur du Nord ; Ringot et Huguet, sénateurs du Pas-de-Calais, et de plusieurs députés, parmi lesquels MM. Lemcigne, Henry Cochin, général Yung, Adam, Georges Graux et Dussaussois.

La délégation a signalé de nombreuses lacunes dans la défense du littoral du premier arrondissement maritime Les revendications des ports intéressés ont été exposées à MM. Lockroy et Cavaignac par MM. Cabart-Danneville, Alfred Dumont, commandant Piten et Dewavrin.

Un homme broyé à la gare d'Ors. — Le sieur Antoine Givry, 20 ans, demeurant au Pommereuil, ayant voulu descendre de wagon pendant que le train était en marche, a glissé et est tombé sous les roues. Il a été littéralement broyé.

Un wagon dévalisé à Raches, près Douai. — Un wagon de marchandises envoyé de Béthune à Raches a été dévalisé nuitamment à la gare de cette commune ; les portes ont été déplombées et on a enlevé des ballots de pantalons de treillis et de guêtres destinés à l'armée et qu'un industriel devait faire confectionner. Plusieurs ballots ont été retrouvés dans le voisinage de la gare. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Un accident mortel à Faches Thumesnil. — Lundi, vers sept heures du matin, M. Edouard Passelecq, âgé de 60 ans, ouvrier champignoniste au service de Mme veuve Crombel, à Faches-Thumesnil, descendait dans une carrière de champignons, profonde de douze mètres, lorsqu'il tomba de l'échelle et vint s'abattre lourdement sur le sol.

Relevé aussitôt par ses camarades, il fut transporté à son domicile, et deux heures après il y rendait le dernier soupir. Il laisse une veuve et six enfants.

Dunkerque. — *Un abordage en mer*. — Un petit bateau de pêche, appartenant à M. Delpierre, le *Picador*, monté par cinq hommes, se livrait à la pêche au merlan, quand tout à coup, il s'engagea dans une chaîne de cinq-mâts la *France*.

Le choc fut si rude, que le bateau fut renversé, et les cinq hommes qui le montaient tombèrent à la mer.

Grâce au dévouement et à l'habileté des hommes du cinq-mâts, les cinq naufragés ont pu être sauvés.

Un accident mortel à Coudekerque-Branche. — Dans l'après-midi de lundi, un jeune homme de 19 ans, Désiré Paur, travaillant à la minoterie Bonvarlet, avait été chargé de refouler du son dans un vaste entonnoir qui descendait à l'étage inferieur.

Le malheureux glissa et tomba dans le tuyau, où il resta engagé, puis il s'enfonça dans le son. Il fallut dix minutes pour le dégager, et lorsqu'on parvint à le retirer, il était sans connaissance. Quelques instants plus tard Désiré Paur rendait le dernier soupir.

PAS-DE-CALAIS

Un ouvrier asphyxié aux mines de Lens. — L'ouvrier Valentin Parquet, âgé de 33 ans, ouvrier au lavoir à charbon des mines de Lens, situé dans la commune de Vendin-le-Vieil, voulant détacher un bloc de charbon, a été asphyxié sous les décombres, et retiré une heure après par ses camarades.

Arras. — *Le drame d'Aix-Noulette*. — L'auteur du drame d'Aix-Noulette, qu'on croyait pendu dans le bois d'Aix, vient de se constituer prisonnier à Arras. C'est un nommé Létriot.

Tentative de meurtre à Fouquières-les Lens — Un vieillard assommé. — Lundi, vers minuit, la dame Félix Quiquet, née Elisa Seux, 23 ans, qui se trouvait au lit, entendit du bruit dans la cour de son habitation, puis un individu vint frapper à la porte, criant : « Ouvrez ou j'enfonce tout. » Elle reconnut la voix de son oncle, le sieur Joseph Soriaux, dit « Damas », âgé de 34 ans, ouvrier mineur, qui déjà avait proféré des menaces contre son mari.

La dame Quiquet refusa d'ouvrir, connaissant le tempérament violent de Soriaux et craignant, se trouvant seule, qu'il ne mit ses menaces à exécution. Elle se leva et frappa à un mur qui sépare son habitation de celle de M. Julien Druon, propriétaire, âgé de 78 ans.

Ce dernier répondit à l'appel de la dame Quiquet et vint auprès d'elle.

Pendant ce temps, Soriaux, furieux de se voir refuser l'entrée de la maison, était parti, mais bientôt il revenait armé d'un énorme pieu, pesant plus de 10 kilos qu'il avait arraché à une palissade voisine.

A l'aide de ce pieu, il enfonça d'abord la porte du jardin, puis celle de la maison. Brandissant alors son arme, il s'avança pour en porter un coup à la dame Quiquet ; c'est alors que, courageusement, le vieillard s'interposa, voulant arrêter la main du meurtrier.

Tournant sa colère contre M. Druon, Soriaux lui appliqua sur la tête un violent coup de pieu; le vieillard tomba sur le sol; mais, s'acharnant sur sa victime, le meurtrier lui porta plusieurs coups encore et lui brisa le bras droit.

La dame Quiquet, pendant cette scène, avait pris la fuite avec son jeune enfant.

Soriaux, croyant avoir tué le malheureux Druon, s'empressa aussi de déguerpir; mais, grâce aux intelligentes recherches de la gendarmerie et de la police, le soir, vers six heures, l'auteur de cette tentative de meurtre était arrêté dans le village de Fouquières au moment où il rôdait encore auprès de la demeure des époux Quiquet.

Le parquet de Béthune, prévenu, s'est transporté mardi après-midi à Fouquières.

Le docteur Louriès, de Billy-Montigny, a donné ses soins au vieillard. Son état est très grave.

Soriaux a été conduit, sous bonne escorte, mardi soir, à la prison de Béthune.

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 — *Jeudi 2 janvier 1896* — Rid. 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Levering, première chanteuse.

FAUST

Opéra fantastique en 5 actes et 10 tab. Musique de C. Gounod La Nuit du Walpurgis, grand ballet dansé par Mmes Linda Pastore, Paris et le corps du ballet.

Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissances du jeudi 26 décembre*. — Julien Verhiest, rue de Soubise, cour Saint-Jean 34. — Charles Doby, rue du Fresnoy 29.— Alphonse Vlieghe, rue de la Tortue 12. — Amélie Lefebvre, rue de Blanchemaille 73. — Henri Fostier, rue du Tilleul 146. — Alexandre Vanhulle, rue des Sept-Ponts, cour Dupont 7.—Julienne Beart, rue du Tilleul 175. — Albert Vanderplancke, rue de Rome 58. — René Loucheur, rue d'Isly 138.

Mariage du 26. — Félix Woillon, 29 ans, ébéniste, à Lille et Emilienne Dekeyser, 29 ans, sans profession, rue Richard Lenoir, 15. — Gustave Vierick, 28 ans, cabaretier, rue Cartigny, 21 et Marie Jorion, 20 ans, sans profession, rue des Sept-Ponts, 46. — Armand Florence, 22 ans, boucher, rue Lacroix, 138 et Catherine Verbrugghe, 23 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 134. — Alphonse Wattier, 51 ans, marchand d'étoffes, rue Richard Lenoir, 29 bis et Mathilde Vanhaecke, 43 ans, ménagère, rue Richard Lenoir.

Déclarations de décès. — Clémence Fourez, 47 ans, rue Darbo cour Demerck 2. — Mathilde Selosse, 10 ans, boulevard d'Armentières 121. — Charles Souable, 80 ans, Grande-Rue 381. — Eugénie Paeshuys, 21 mois, rue St-Amand 4. — Alfred Delaire, 1 mois, rue de l'Industrie 192. — Jeanne Devriendt, 15 mois, rue des Longues-Haies cour Verkindère 9. — Henri et Marie Bernard, 2 jours, Hôtel-Dieu. — Marie Poupart, 2 mois, Hôtel-Dieu. — Emile Moulart, 37 ans, Hôtel-Dieu. — Zenobe Braem, 14 mois, rue St-Thérèse cour Bernard 39.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 25 décembre*. — Noële Dufermont, rue Deregnaucourt. — Louise Hus, rue Fin-de-la-Guerre. — René Bourdaudhui, rue de la Blanche-Porte. — Léonie Toussaint, rue Deregnaucourt. — Rodolphe Hazebroucq, rue d'Anvers. — *Du 26*. — Hélène Vansyngel, rue du Blanc-Seau. — Jeanne Delafosse, au Ballot. — Pierre Vandevoorde, rue du Blanc-Seau. — *Déclarations de décès du 25*.— Madeleine Castelain, 2 ans 3 mois, rue de la Latte. — Louis Gayé, 1 an 4 mois, rue Chêne-Houpline. — *Du 26*. — Auguste Dujardin, 51 ans 4 mois, négociant, rue de Turenne 22. — Auguste Piédoux, 60 ans 5 mois, comptable, Hôpital-Civil.

BELGIQUE

Les Allemands en Belgique. — On sait que les Belges possèdent à Herstal, près de Liège, une manufacture nationale d'armes de guerre. A la suite d'un différend qui s'est élevé entre M. Lœwe, de Berlin, et la direction de la manufacture liégeoise, au sujet de la fabrication de fusils Mauser, dont le brevet est la propriété dudit Berlinois, Lœwe, va, dit-on, mettre la main sur la manufacture de Herstal.

Les journaux belges se sont émus.

« L'Allemagne, dit l'*Express de Bruxelles*, est en train de s'assurer, au beau milieu de la place forte de Liège — qui est devenue, par le fait, un vrai boulevard de notre indépendance — un dépôt de munitions de guerre.

» L'Allemagne est en train de faire en sorte que nous n'ayons de fusils, si besoin était, pour nous défendre, que s'il plaisait à son empereur.»

Un crime mystérieux à Ucle près Bruxelles. — Bruxelles, 26 décembre. (De notre correspondant particulier). — Un crime mystérieux a été commis ce matin, à Ucle, chez un châtelain, nommé Lion. A cinq heures, la servante descendit dans la cuisine-cave; un peu plus tard, la femme de chambre la trouva au milieu d'une mare de sang ayant plusieurs plaies à la tête et à la gorge.

Un couteau de cuisine, ensanglanté, gisait à côté de la victime; celle-ci est à la mort, incapable de répondre aux interrogatoires. L'absence de toute trace de vol ou d'effraction rend plus mystérieux encore cet assassinat. Le parquet de Bruxelles a déjà fait deux descentes aujourd'hui.

Un assassinat à Liège. — (*De notre correspondant particulier*). — Un ouvrier houilleur, Lambert Doun, se rendait jeudi matin à son travail, à Saint-Nicolas, près de Liège; un coup de feu parti de derrière une haie, l'atteignit au cœur et l'ouvrier tomba foudroyé. Lambert Dony était un brave père de famille; l'auteur de l'attentat est inconnu.

Un moulin qui s'écroule à Lendelede. — Un moulin situé au hameau de Kotyes, entre Leudelede et Iseghem, s'est écroulé, jeudi après-midi, pendant le travail; un garçon meunier, Frédéric Marga, âgé de 40 ans, a été grièvement blessé à la tête; on espère cependant le sauver. Le moulin est complètement détruit et n'est pas assuré. La cause est attribuée à la vétusté du bois de support.

Un vol audacieux à Renaix. — Un vol qui dénote une audace inouïe, a été commis à Renaix la nuit de mercredi, au détriment du vendeur de journaux catholiques qui avait encaissé une somme de 460 fr., montant des abonnements pour l'année 1896.

Il s'était absenté le soir, après avoir déposé son argent dans un coffre, fermé à clef, dont il a trouvé la serrure brisée; l'argent était disparu.

Violent incendie à Koekelberg. — *Quarante mille francs de dégâts*. — Mercredi à 9 heures du soir un incendie d'une violence inouïe a éclaté dans les ateliers de M. J. Tiberais, menuisier et sculpteur en bois, 14, rue des Tisserands.

De l'atelier il ne reste plus que les quatre murs ; les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 40,000 francs.

L'empoisonnement d'Ellezelles. — Le terrible empoisonnement d'Ellezelles vient encore de faire une victime ; le nommé Firmin, âgé de 24 ans, négociant et bourrelier, est décédé après une horrible agonie.

L'état d'Emond Horeau, âgé de 14 ans, est toujours grave.

Il en est de même de Papegnie Alphonse, 16 ans, cultivateur et Van Crombrugghe Herman, ouvrier à l'administration des chemins de fer.

L'état des autres victimes est relativement assez satisfaisant et, à moins de complications, les médecins espèrent bien les sauver toutes.

Le mystère de Borgerhout. — *Une nouvelle affaire Joniaux*. — Ce matin, les médecins légistes Van Vyve et Van Bever, et le chimiste Druits, qui avaient été chargés par le Parquet, il y a cinq semaines, de procéder à l'autopsie et d'analyser les viscères des deux vieillards morts subitement, à onze jours d'intervalle, dans le domicile de leur fils, un cabaretier établi à Borgerhout, se sont réunis dans le cabinet du procureur du roi, où ils ont eu une longue entrevue avec ce magistrat: Leur rapport conclut nettement à l'empoisonnement des deux victimes.

Il paraît que la quantité de poison trouvée dans les intestins est très considérable.

Le procureur du Roi a immédiatement signé un mandat d'arrêt à charge de la bru des victimes. L'adjoint de police Van den Bosch s'est assuré de la personne de la femme X..., qui a été conduite au Palais, à la disposition du parquet.

La cabaretière est restée très calme. Elle persiste à soutenir son innocence, comme elle l'a fait depuis le jour où la rumeur publique, — qui a mis le Parquet en mouvement, — a fait planer des soupçons sur elle.

Retour du Congo. — Des bruits inquiétants ont été répandus sur le sort du steamer *Coomassie* parti du Congo en route pour Anvers. Une dépêche de Flessingue, datée d'hier, annonçait que le *Coomassie* a passé à 2 heures 1/2 de l'après-midi à Flessingue. Le steamer était attendu à Anvers à sept heures du soir.

Bruxelles — *Drame dans un restaurant*. — Un jeune homme et une jeune femme entraient, lundi après-midi, vers deux heures, au *Café des Boulevards*, place Rogier, à Bruxelles, et demandaient à déjeuner en particulier.

Deux heures plus tard, le garçon qui les avait servis s'étonna de n'être pas rappelé. Il frappa à la porte du cabinet sans obtenir de réponse. Le patron de l'établissement n'ayant pas eu plus de succès, fit avertir la police.

Celle-ci donna l'ordre à un serrurier de forcer la porte du cabinet, où un affreux spectacle attendait les assistants.

Le jeune homme gisait sur le parquet, inanimé, à quelques pas de sa compagne étendue sur un divan et ne donnant, elle non plus, aucun signe de vie.

Un médecin parvint pourtant à faire revenir à elle la jeune femme, mais il n'en fut pas de même du jeune homme : la mort avait achevé son œuvre.

Le couple s'était empoisonné avec de la potasse caustique.

Dans la valise des jeunes gens ni sur les vêtements qu'ils portaient on ne découvrit aucun papier pouvant établir leur identité.

La jeune femme fut transportée à l'hôpital communal.

Dans la soirée, le parquet a fait une descente au *Café des Boulevards* et s'est rendu ensuite à l'hôpital où a été recueillie la désespérée. Celle-ci a fait aux magistrats les déclarations suivantes :

« Mon compagnon, qui appartient à une riche famille allemande, ne put obtenir de ses parents l'autorisation de m'épouser. De chagrin, nous résolûmes de commun accord de nous donner la mort. »

La jeune femme, qu'on espère sauver, s'appelle Gertrude V... Elle est de nationalité hollandaise.

Le jeune homme est un nommé P. Seller, né à Boon, âgé de 30 ans.

Brûlé vif. — *Pendant* l'absence de sa mère, le petit Wallon, de Sarton, s'étant trop approché du foyer, a mis le feu à ses vêtements. Quand la mère rentra, une heure après, elle ne trouva plus que le cadavre carbonisé de son enfant.

Un drame à Aix-Noulette. — Un forgeron, d'une quarantaine d'années, Jules Lethiot, séparé de sa femme, depuis sept mois, à la suite des mauvais traitements subis par celle-ci, a rencontré hier la malheureuse, accompagnée de deux de ses enfants âgés de 10 et 15 ans, et la prenant à la gorge, lui a donné, à la tête, un violent coup de « ferment ». La victime est gravement blessée; elle a le crâne fendu. Quant au criminel, il est allé se pendre dans un bois voisin.

Alost. — *Elections validées*. — Un télégramme de Gand annonce que la députation de la Flandre orientale a validé les élections d'Alost.

Templeuve. — *Une descente de Parquet*. — Le Parquet de Tournai, représenté par M. l'Echevin, Procureur du Roi, Soil, juge d'instruction, accompagnés du greffier et de M. le Commandant de la brigade de Templeuve, a fait, lundi après-midi, une descente à Ramegnies, pour y instruire une tentative de meurtre, commise par une jeune fille de 22 ans, Marie Beaussire, ménagère.

Le 16 décembre, vers 9 heures du soir, Marie Beaussire ayant vu son fiancé en compagnie d'une autre jeune fille, rentra chez elle et, s'emparant du fusil de son père, avait fait feu sur les deux jeunes gens, mais sans les atteindre. Elle prétend que l'arme n'était chargée que de grains de froment, et qu'elle a tiré en l'air pour effrayer son fiancé, qui la délaissait.

Mouscron. — Nous avons dit dans notre numéro du 18 décembre que les époux Goethals avaient été arrêtés à Mouscron, inculpés de vols à la tire. On nous prie de dire que leur innocence a été reconnue et qu'ils ont été mis en liberté lundi dernier.

Dottignies. — *Le pélerinage à N.-D. de Hal*. — Comme chaque année, dans la nuit du 24 au 25 décembre, un pélerinage a été organisé à N. D. de Hal; le rendez-vous à Enghien ou à Saintis, d'où les pélerins se dirigent à pied à N. D. de Hal.

Les pélerins de Dottignies, partis à 5 h. 46 du soir sont descendus à Saintis et ont fait le trajet à pied jusqu'à Hal. Ils ont entendu la messe de minuit à N. D. de Hal Après la mese de missu au couvent des Pères conventuels.

— *La grand'messe de Noël*. — La maîtrise de l'église paroissiale a exécuté la messe de Luggi Bordèse à la grand'messe de 10 h. Habilement dirigée par M. L. Deplasse, organiste, l'exécution a été excellente.

— *Suite des élections communales*. — M. Glorieux, renommé bourgmestre a prêté serment lundi matin à Courtrai, le soir un banquet a réuni les membres du Conseil communal.

Menin. — M. le bourgmestre de Menin nous écrit que « aucune modification n'a été apportée aux dispositions prises par l'ancienne administration de la ville de Menin, relativement aux quêtes à faire en ville par les grévistes ou autres. Ces dispositions resteront en vigueur. »

LA GUÉRISON DE L'ÉRÉSIPÈLE

La médecine enregistre aujourd'hui une nouvelle étape scientifique, due encore une fois à la sérothérapie, cette admirable méthode dont il a été tant parlé ces temps derniers, après les splendides travaux de Behring et de Roux et qui est un des plus beaux triomphes des idées pasteuriennes.

Il s'agit cette fois des maladies à *streptocoques*.

On désigne sous ce nom un microbe qui se présente au microscope sous la forme de graines accolées en forme de chaînettes.

Le streptocope produit une foule de méfaits. Dans la peau il engendre l'érésipèle, dans le tissu cellulaire, le phlegmon ; chez la femme, après l'accouchement, l'infection puerpérale, etc., etc.

En un mot, c'est à un agent septique que sont dus une infinité de cas d'infection des plus graves et qui font un si grand nombre de victimes.

Le docteur Marmoreck, savant autrichien attaché au laboratoire Pasteur, qui depuis plusieurs années étudiait le moyen de combattre le streptocoque paraît être arrivé aujourd'hui à un résultat plein de promesses.

En procédant de la théorie de l'immunisation chez des animaux, des chevaux, absolument comme dans la méthode pe Behring et de Roux, il a réussi à préparer un sérum qui injecté à l'homme a donné les meilleurs résultats.

On sait que le procédé d'immunisation consiste à injecter sous la peau de l'animal, d'abord des doses faites de culture du streptocoque, et à répéter ces injections quand le sujet de l'expérience est rétabli, en augmentant progressivement la quantité, de façon que chaque inoculation soit suivie d'une réaction énergique. On répète environ vingt-cinq fois l'opération, toujours avec des doses croissantes de cultures virulentes.

Après ces vingt-cinq opérations, qui durent un an environ, le sérum du cheval est immunisant.

Comme bien on pense, M. Marmoreck a fait de nombreuses expériences sur des animaux avant de se décider à les porter sur l'homme. Les résultats ont été tels qu'ils autorisaient pleinement à tenter l'expérience sur celui-ci.

L'érésipèle étant une maladie purement streptococcique, des expériences furent pratiquées sous la direction du professeur agrégé Chantemesse, dans son service spécial des érésipéleux, au bastion 29.

Elles ont été concluantes et se résument en ces mots : la mortalité, à la suite du traitement, a diminué de trois quarts dans ce service.

Le professeur agrégé Chantemesse propose d'exposer prochainement, dans la première quinzaine de janvier vraisemblablement, au monde savant la nouvelle méthode dans tous ses détails.

JÉRUSALEM

Voici qu'un nouveau pélerinage de Pénitence qui sera splendide se prépare pour l'année du centenaire de la France chrétienne, en 1896

Son programme est : Jérusalem — Gethsémani — Calvaire — Cénacle — Ascension — Bethléem — Jourdain — Samarie — Champ de Jacob — Naïm — Nazareth — Thabor — Cana — Tibériade — Le Lac — Capharnaüm — Cana — Mont Carmel — Caïffa — Smyrne — Ephèse — Constantinople — Sainte-Sophie — Athènes — Pirée — Parthénon — Canal — Corinthe Lépante — Patras — Saint-André.

Selon la tradition, on s'embarque un vendredi, le 17 avril, à Marseille, sur la nef du *Salut* après un pélerinage à Notre-Dame de la Garde.

On rentre à Marseille, le 2 juin, pour céder la nef aux Américains du Sud, qui vont affronter à cette date, en Palestine les chaleurs auxquelles nous aurons échappé et qu'ils ne redoutent pas.

***

Le prix des places se compose de trois chapitres. 1° Les traversées et accessoires; 2° Les frais de séjour à terre; 3° Les excursions facultatives.

1° Traversées et accessoires : voyage de Caïffa à Nazareth, chemin de fer de Jaffa à Jérusalem; embarquements et débarquements; chemin de fer d'Ephèse à Smyrne, et du Pirée à Athènes,

1re cl. 650 fr. — 2e cl., 490 fr. — 3e cl., 315 fr.

2° Frais de séjour à terre partout.

Prix unique, 230 francs.

C'est en additionnant ce chiffre à l'un des précédents qu'on peut savoir combien d'économies il faut faire pour ne pas mourir sans être allé en Terre Sainte et voir l'ancienne Byzance.

3° Voyages facultatifs au Jourdain, en Samarie, à Tibériade.

Demander le programme à M. Laverrière, 8, rue François Ier, Paris, qui se charge de donner tous les renseignements désirables.

CHOSES ET AUTRES

On dit couramment :

Le mieux est l'ennemi du bien.

On a raison, et je le prouve.

Demandez à un homme qui vient d'être malade et qui n'est pas encore tout à fait rétabli des nouvelles de sa santé, il vous répond :

— Je vais mieux.

Et cela signifie précisément qu'il ne va pas bien.

***

D'un pochard :

— Drôle, tout de même : c'est quand on boit sans soif qu'on boit sans fin.

***

— Mot d'actualité.

— Quelle différence y a-t-il entre les chéquards et Achille ?

— ??

— Aucune. Ne sont-ils pas tous deux vulnérables au talon ?

CHRONIQUE VELOCIPÉDIQUE

Le célèbre coureur anglais Michaël « Le Petit Prodige » vient encore de triompher de l'un de nos meilleurs coureurs de fond, Bonhours, dans un match de 30 kilomètres qui a eu lieu hier au Vélodrome d'hiver des Arts Libéraux à Paris. Tous les pronostics étaient cependant en faveur du coureur français qui détend le record de cette distance de 30 kilomètres en 38 minutes 38 secondes 4/5. Mais il a été pris d'une défaillance vers le 6e kilomètre et n'a pu suivre le train formidable de son adversaire, qui l'a doublé 3 fois dans les 22 premiers kilomètres Le temps total de la course a été de 39'8" 4/5, ce qui laisse le second au coureur français ! C'est une consolation, et une preuve que sans sa défaillance Bonhours pouvait triompher de l'invincible stayer anglais.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dans sa réunion générale du 25 décembre, la Fédération « l'Avenir du Tilleul » a procédé au renouvellement de sa commission pour l'année 1895-96. Voici le résultat : MM. A. Dujardin, 162 voix ; Jean-Baptiste Cornil, 160 voix; H. Debœuf, 156 voix ; Constant Dervaux, 159 voix ; L. Fœlix, 142 voix ; L. Leclercq, 141 voix; Agaches, 137 voix ; V. Bridat, 122 voix ; A. Debruyne, 111 voix ; H. Massez et L. Delannoy, 104 voix ; P. Libert, 102 voix ; L. Foulon et P. Debusquère, 100 voix ; V. Vandevelde, 98 voix.

Viennent ensuite MM. Vandessile, V. Evely, 97 voix; G. Bernard, 92 voix; A. Watteau, 89 voix; J. Vandiebrimdère, Watteau et E. Verstraete, 87 voix; Doite, 84 voix; H. Bouckaert, 82 voix; E. Pochart et H. Mortier, 81 voix; H. Debosschère, 79 voix; J. Leclercq, 77 voix; L. Lamblin, 73 voix; J. Leplat, 66 voix; L. Dheyger, 66 voix; A. Smideren, 57 voix, J. Dewers, 49 voix.

La commission se réunira le lundi 30 décembre pour nommer le conseil d'administration. Trois candidats se sont présentés pour solliciter l'emploi de convoyeur, ont obtenu : MM. Louis Petit 94 voix, G. Lemaire, 51 et H. Raux 16.

ROUBAIX. — L'exposition de pigeons organisée par la Société le *Passe-Partout* chez Delbarre rue du Duc, a obtenu un bon succès grâce aux pigeons exposés et qu'ont remarqués les amateurs.

ROUBAIX. — L'exposition des pigeons de MM. Grulois frères, qui a eu lieu dimanche, chez M. Léon Dumez, cabaretier, rue de l'Epeule, 58, avait attiré un grand nombre d'amateurs, qui tous ont examiné avec intérêt, la magnifique collection d'élite que MM. Grulois y avaient exposée. Mercredi 25 décembre, MM. Jules Willem, président d'honneur de la Fédération Roubaisienne, Herbaut et Dumez exposeront les plus beaux sujets de leur colombier.

TOURCOING. — La société colombophile « Justice et Liberté », établie chez MM. Desrousseaux, à « l'Ours » à Tourcoing, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera son premier concours de nuit le samedi 28 décembre (pleine lune). Prix d'honneur un joli lapin au premier pigeon vainqueur. Le lâcher aura lieu en gare de Croix-Wasquehal. La mise est fixée à 0,65 centimes dont 0,50 pour prix et 0,15 pour frais. Mise en panier le soir même de 6 à 8 heures. Poules à 0,10, 0,25, 0,50 et 1 fr. Ce concours offert aux amateurs de Tourcoing (ville) est préparatoire à un grand concours de nuit qui aura lieu en février 1896.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Jeudi 2 janvier un beau 3 de 5 et paires de plaisir à 10 fr., aura lieu au Bon Vivant contre le Clairon des Zouaves.

Le rendage aura lieu au Clairon des Zouaves le mercredi 8 janvier à 4 h. précises.

ROUBAIX. — La société de la Brasserie St-Eloi de Tourcoing a joué hier le rendage d'un 2 de 3 au Dragon Français. Cette partie très intéressante a donné le résultat suivant : La Brasserie St-Eloi a gagné les deux premières paires et a perdu la 3e.

— Une importante partie de coqs a eu lieu mercredi (fête de Noël) chez M. Duterte, au Dragon Français, rue de l'Epeule on jouait un 2 de 3 pour 50 fr., rendage contre la Brasserie St-Eloi de Tourcoing. On y a vu des coqs excellents. Duterte a gagné la troisième paire et perdu les 2e et 3e paires.

— Enormément d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche après-midi, chez M. Lequenne, à l'Enfle, rue de Blanchemaille, pour prendre part à l'intéressante partie de coqs qui se jouait entre la grande société de l'Harnat, d'Ertaimpuis et M. Félix D'Heygère, de Courtrai; il s'agissait d'un 3 de 5 morts pour 100 francs avec paires de plaisir à 10 francs; on battait 6 paires; voici les résultats. La société du Oarnat d'Estaimputs gagne les 1e, 2e, 4e et 5e paires et perd les 3e et 6e paires.

— Les habitués étaient nombreux mercredi après-midi chez M. Dussart, angle des rues du Tilleul et Pierre-de-Roubaix pour le rendage de la partie qui avait lieu contre M. Félix Mondet de la rue du Moulin (rendage d'un 3 de 5 pour 50 fr.). M. Mondet a gagné les 2e et 3e paires, et perdu la 1re conséquemment. M. Mondet est resté vainqueur de la partie.

— Comme toujours il y avait beaucoup de monde, mercredi, chez M. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart, pour assister à la belle partie qui se jouait contre la grande société d'Ansereuil-Amougies; il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs, avec paires de plaisir à 10 fr., plus l'entrée du parc au gagnant. Voici les résultats. L'ours a gagné la troisième paire, il a perdu la première paire. la deuxième n'a pas décidé.

— Dimanche 29 décembre, rendage à l'Ours, rue Pellart, contre la Nouvelle Aventure de Tourcoing. Paris importants déjà engagés.

— Dimanche 29 décembre, chez M. J. Dambrin, rue de Maubeuge, grande partie contre Savary, Serrurier et Cie. On y verra le terrible coq de Lille. Mise au parc à midi.

— Lundi 30 décembre, au Maréchal de Coyghem, Grand'Rue, un 2 de 3 mort pour 50 fr., contre les Sans-Peur de Beaurepaire. Mise au parc à 7 heures.

— Lundi 30 décembre, rendage à l'Enflé contre le Bon Vivant, tous poulets.

TOURCOING. — La partie d'un 2 de 3 pour 50 francs, rendage, qui a eu lieu chez M. Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue de Roubaix, avait attiré beaucoup d'amateurs. Cette partie se jouait contre Cousinne et Cie, de Roncq. La société de l'Ours a gagné la première paire, perdu les deuxième et troisième. La partie reste, quoique cela, gagnée par la société de l'Ours.

— Dimanche 29 décembre, aura lieu à la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, une belle partie d'un 3 de 5 pour 100 francs contre le Bon Vivant de Roubaix. A partir du 10 janvier, on battra tous les vendredis à la Brasserie Saint-Eloi.

WATTRELOS. — Il y avait beaucoup d'amateurs mercredi (fête de Noël), au Tonnelier, à la Vielle-Place, pour assister à l'importante partie qui se jouait contre Grimonprez, des Ballons ; il s'agissait d'un 3 de 5 pour 50 francs. Grimonprez a gagné les deuxième et troisième paires ; le Tonnelier a gagné la première paire. A cette partie, l'animation a été grande et les paris importants des deux côtés.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Il sera fait jouer, le dimanche 9 février 1896, un boulage de 120 francs chez M. Adrien Bartez, estaminet du Petit Homme, rue de la Malcense, 200.— La bouloire étant couverte, rien n'empêchera le jeu d'avoir lieu. Des jambons seront joués le 2 février 1896 ; la mise sera de 25 centimes.

LES LIVRES D'ÉTRENNES ILLUSTRÉS

Pour les étrennes de 1896, la librairie Hachette et Cie fait paraître cinq ouvrages de grand luxe : *Le grand Siècle, Louis XIV, les arts et les idées* (Broché, 30 fr. ; relié, 40 fr.), par M. E. Bourgeois ; *La Sicile* (Broché 30 fr. ; relié, 40 fr.), par M. Gaston Vuillier ; *Les Cahiers du capitaine Coignet* (Br., 15 fr. ; relié, 20 fr.) ; *Napoléon Ier, la République, le Consultat, l'Empire, Sainte-Hélène* (Broché, 6 fr. ; cartonné, 10 fr.), par M. Armand Dayot, et *Les premiers Rois de France* (Broché, 15 fr. ; cartonné, 20 fr.) ; d'après les chroniqueurs, par Mme de Witt.

A ces éditions artistiques, s'ajoutent comme toujours, ces périodiques richement illustrés : *Le Tour du monde* (Nouvelle série en 1 vol., broché, 25 fr. ; relié, 32 fr. 50) ; le *Journal de la jeunesse* (Broché en 2 vol., 20 f. ; cartonné, 26 fr.) ; *Mon journal* (Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr.), et deux magnifiques volumes de voyages : *Le voyage à Madagascar* (Broché, 25 fr. ; relié, 35 fr), de M. Louis Catat, et *La France au Dahomey* (Broché, 20 fr. ; relié, 25 fr.) de M. A. d'Albéca.

La *Nouvelle Collection de la jeunesse* s'est accrue de trois ouvrages (chaque vol. broché, 7 fr. ; cartonné, 10 fr) *L'Institut de France et nos grands établissements scientifiques*, par M. Alexis Lemaître ; *Robinson et Robinsonne*, par M. Pierre Maël, et *Père et Fils*, par Mme de Witt ; *Alain le Baleinier* par Mme de Nanteuil (Broché, 4 fr. ; cartonné, 6 fr.).

La *Bibliothèque rose illustrée* compte trois nouveautés (chaque vol. broché, 2 fr. 25 ; cartonné, 3 fr. 50) ; *La Tour grise*, par Mme Chéron de la Bruyère ; *L'Intrépide Marcel*, par M. François Deschamps, et *Contes à nos petits rois*, par M. Aimé Giron.

Une nouvelle collection, *La petite Bibliothèque de la famille*, débute avec deux romans (chaque vol. broché, 3 fr. 50 ; cartonné, 5 fr.) *: Un peu, beaucoup, passionnément*, par Mme Lescot, et *Au Lys d'argent*, par M. François Deschamps.

Dans la série des *Livres-Albums pour les petits enfants*, ont paru *Mon Histoire sainte* (Cartonné 2 fr.) et *Fanfan-la-Tulipe* (Cartonné, 4 fr.).

La *Bibliothèque des Ecoles et des Familles* comprend six beaux romans nouveaux : *Ysabel*, par Mme la comtesse de Houdetot ; *Seule !* par le commandant Stany (chaque vol., broché, 4 fr. 50 ; cartonné, 6 fr. 50) ; — *La Bannière bleue* (Broché, 3 fr. ; cartonné, 4 fr. 60), de M. Léon Cahun ; — *Mon Oncle d'Amérique*, par Me J. Colomb ; *Le Roman d'un petit marin* par H. et C. Guy (chaque vol., broché, 2 fr. 60 ; cartonné, 3 fr. 90) ; et *L'excellent Baron de Pic-Ardant* (Broché, 1 fr. 40 ; cartonné, 2 fr. 30), par Danielle d'Arthez.

La *Mode pratique*, (Abonnement suivant les éditions de 12 à 58 fr.), grâce à son programme, est de plus en plus la *Revue de la famille* par excellence.

Enfin l'*Almanach Hachette* (1 fr. 50) pour 1896 *s'est encore accru et perfectionné, de façon à mieux* justifier, si possible, son sous-titre de *Petite encyclopédie populaire de la vie pratique.*

TAPIS
CARPETTES - LINOLÉUM
A l'occasion de l'approche du Jour de l'An
GRAND CHOIX DE
CARPETTES
ET
TAPIS DE TABLE
en Peluche, brodés, imprimés
dans toutes les tailles
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

ADRESSE COMMERCIALE
Blindage de cobinots, ouvrages divers, étripennes en métal, Edouard Defretin, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE